



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le **département de l'Aube** qu'en prévision de la **permanence consulaire qui sera organisée le, 24/05/2026 à la Chapelle-Saint-Luc**, notre compatriote, **M. Samir BITAM** se chargera de la réception des demandes de passeports biométriques électroniques et des cartes nationales d'identité biométriques électroniques, lors d'une permanence qu'il assurera, dimanche 26/04/2026, de 8h00 à 17h00, à l'adresse suivante : **SB CONSEILS, 08 Avenue du président Coty, 10600, La Chapelle-Saint-Luc.**

Il est à préciser, à ce propos, que les pièces constitutives des demandes aussi bien des passeports que des cartes nationales d'identité sont :

- L'original de l'acte de naissance 12S ;
- Le formulaire, à télécharger sur le site du consulat, renseigné et signé ;
- Deux (02) photos d'identité récentes, avec fond blanc ;
- Une copie du passeport à renouveler (lorsqu'il s'agit d'un renouvellement).
- Carte d'immatriculation consulaire pour les personnes âgées de 19 ans et plus ;
- Une copie de la carte de séjour en France ou copie de la carte d'identité française ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de six (06) mois ;
- Copie d'un justificatif d'activité (attestation de travail ou titre de pension ou certificat de scolarité pour l'année scolaire ou académique en cours).

NB : Les demandeurs de passeports et de cartes nationales d'identité sont priés de remettre des dossiers complets. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.



Metz, le 15/04/2026



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le département de l'Aube qu'une **chancellerie itinérante (permanence consulaire) sera organisée, le dimanche 24/05/2026, de 9h 00 à 15h00, au niveau du Centre Socioculturel, Victor Hugo, sis, 14 Rue Bernard Palissy, 10600, La Chapelle-Saint-Luc.**

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette permanence, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents**). ;
- L'enrôlement des données biométriques des personnes **ayant déjà introduit des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques (Un avis, à ce sujet, sera publié).**
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports, d'attestations et de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report ;

Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 24/05/2026, à partir de 8h30, à l'adresse ci-dessus indiquée.



Metz, le 15/04/2026